

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
- Séance du 9 août 2016 -**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes **Corinne DUTRIAUX, Sophie LEROUX, Dominique DESCHAMPS, Séverine LEGER, Catherine DUCHEMIN.**

MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, Louis ACONIN, José THIEBAUT, Jacques LEVASSEUR, Bernard HOUYVET, Philippe LANOIS.

ABSENTS EXCUSES :

M. Éric BRIESMALIEN

M. Frédéric BRIESMALIEN

Mme Céline PRIGENT

SECRETAIRE DE SEANCE : **Mme Séverine LEGER**

Monsieur le Maire demande à ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Demande de subventions exceptionnelles auprès de la Préfecture, du Conseil Régional Hauts de France et du Conseil Départemental de l'Oise suite à l'orage du 23 juin 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accepter l'ajout du point supplémentaire à l'ordre du jour.

1) Enquête publique du GAEC DELALEAU-LOIRE

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la demande déposée par le GAEC DELALEAU –LOIRE en vue d'exploiter un élevage de 180 vaches laitières sur les communes de Lassigny, Rieux et Chevrières.

Il précise que c'est une procédure d'actualisation de la situation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à l'enregistrement pour une activité de 180 vaches laitières.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accepter la demande du GAEC DELALEAU-LOIRE pour l'exploitation d'un élevage de 180 vaches laitières sur les communes de Lassigny, Chevrières et Rieux.

2) Signature de l'avenant n°1 pour le marché public : Aménagement de la Ruelle de la Liquette lot n°2 Eclairage public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le maître d'ouvrage a décidé de donner suite à l'option, valorisée dans l'offre.

Celle-ci consiste à la fourniture, mise en place et réglage d'un dispositif d'allumage des foyers par détecteur de présence.

Montant du marché initial :

Montant H.T : 11 623.40 €
Montant T.V.A : 2 324.68 €
Montant H.T : 13 948.08 €

Montant de l'avenant :

Montant H.T : 1 127.79 €
Montant T.V.A : 225.56 €
Montant H.T : 1 353.35 €

Nouveau montant du marché :

Montant H.T : 12 571.19 €
Montant T.V.A : 2 550.24 €
Montant T.T.C : 15 301.43 €

Le montant initial était de 11 623,40 €, avec le dispositif d'allumage par détecteur, le coût total sera de 12 571,19 € soit 9,70 % en plus. L'écart dépasse les 5%, un avenant est donc nécessaire.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant sus cité et dit que les crédits sont inscrits au budget.

3) Demande de subventions exceptionnelles suite à l'orage du 23 juin 2016.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de l'orage du 23 juin 2016, il a été nécessaire de procéder en urgence à la réfection des bâtiments communaux, de la voirie communale, ainsi qu'aux nettoyages de quelques réseaux d'eaux.

Monsieur le Maire propose de faire des dossiers de demandes de subventions auprès de la Préfecture, du Conseil Régional des Hauts de France et du Conseil Départemental de l'Oise.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter des subventions auprès de la Préfecture, du Conseil Régional Hauts de France et du Conseil Départemental de l'Oise.

La séance est levée à 19h15.

Le Maire,
Thierry FRAU